

Conjoncture du 1er trimestre 2017

Les prix à la hausse !

MSM

Libreville/Gabon

SELON la Direction générale de la statistique et des études économiques, au terme du premier trimestre 2017, l'évolution des prix mesurés par l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a progressé de près de trois (3) points par rapport au premier trimestre 2016, pour s'établir à 3,3%.

En glissement annuel, les prix ont augmenté de 2,8%. Cette situation est tributaire du renchérissement des prix sur les fonctions suivantes : « Logement, eau, gaz, électricité » (+12,9%), du « Transport » (+4,7%), et des « biens et services divers » (+3,7%). L'augmentation des prix de



Photo : JOE MANIANGA

la fonction « logement, eau, gaz et électricité » s'explique par l'accroissement

des coûts liés essentiellement à la distribution d'eau et du gaz industriel

(+24,3%). La hausse des prix des transports s'explique par

celle des pièces détachées et accessoires (+10,1%) et des carburants et lubri-

fiants (+9,7%), en liaison avec la poursuite de l'ajustement des prix des produits pétroliers (essence et gasoil). En revanche, le niveau des prix des produits alimentaires a légèrement baissé (-0,1%) comparativement au premier trimestre 2016. Cette évolution provient du recul des composantes « pain & céréales » (-0,6%), « viandes » (-2,4%), « lait, fromage et œufs » (-0,2%) et des « huiles et graisses » (-0,8%), malgré la progression des prix des produits halieutiques (2,2%) et légumineux (1,1%). Le renforcement des activités de contrôle des prix dans le cadre de la lutte contre la vie chère et la tendance baissière des cours internationaux des produits de base (indice FAO) expliquent cette situation.

Signature d'un protocole d'accord entre le ministère de l'urbanisme et Gabon Oil Company (GOC)

30,7 hectares pour aménager des parcelles

AEE

Libreville/Gabon

LA salle de réunion du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Logement social a servi de cadre, jeudi dernier, à la signature d'un protocole d'accord entre le vice-Premier ministre en charge de ce dé-

partement ministériel, Bruno Ben Moubamba, et le directeur général de Gabon Oil Company (GOC), Arnaud Calixte Engandji Alandji. Il s'agissait pour le membre du gouvernement d'attribuer 30,7 hectares à la GOC, devant lui permettre d'aménager des parcelles et des logements, via sa filiale Gabon ingénierie construction, à Angondjé,

dans la commune d'Akanda. "L'intérêt de ce protocole d'accord est de lancer la production des parcelles afin que les populations gabonaises puissent faire de l'auto-construction", a souligné le vice-Premier ministre, qui poursuit en indiquant que la signature de ce protocole "devrait matérialiser dans les pro-

chains mois, la mise en œuvre d'un vaste programme d'aménagement des parcelles dénommées titre foncier pour tous". Ce qui permettra la production des logements décentes qui auront pour but de pallier progressivement les constructions anarchiques dans nos villes, souligne Bruno Ben Moubamba. Visiblement satisfait au

terme de cette signature, M. Arnaud Calixte Engandji Alandji a déclaré : " Dans le cadre de nos activités, la GOC a d'importants projets de construction de logements à travers sa filiale Gabon Ingénierie Construction. Nous avons estimé que le pacte de responsabilité sociétale à ce niveau serait d'accompagner la politique du gouvernement en matière d'urbanisme, pour cela

nous nous lançons dans la production des parcelles et des logements pour les Gabonais. Avec l'usine de production de blocs et panneaux de béton que nous sommes en train de monter, devant servir à la construction des ces logements, qui sera probablement opérationnel d'ici à deux mois, nous construirons au moins 10 000 logements par an".

Réhabilitation de la nationale 1

La mairie de Ntoun au secours des usagers



Photo : LBON

Un engin de l'entreprise EGBTP procédant au décapage de la mauvaise terre.



Photo : LBON

Une partie de la voie réhabilitée aux environs de Ntoun.

LBON

Ntoun/Gabon

C'EST un véritable ouf de soulagement que poussent, depuis quelques jours, les usagers de la Nationale 1. Et pour cause : la mairie de Ntoun, en partenariat avec l'entreprise gabonaise d'entretien bâtiment et travaux publics (AGEBTP), procède au reprofilage du tronçon qui traverse la ville, soit un linéaire de six

kilomètres. Cette initiative, selon l'édile de la commune de Ntoun, Juste-Parfait Biyogo b'Otogo, vise notamment à réhabiliter partiellement cette voie dont l'état devenait de plus en plus préoccupant. Les travaux, prévus pour durer quatre à cinq jours, ont d'abord consisté à procéder au décapage de la mauvaise terre, avant d'entreprendre le reprofilage proprement dit dudit tronçon devenu quasiment impraticable au point

d'engendrer d'importants dommages aux usagers. Principal soutien de la mairie de Ntoun, le député du premier siège du département du Komo Mondah, Julien Nkoghe Bekale, qui a effectué une visite du chantier en compagnie du maire. Les deux personnalités se sont réjouies que cette voie figure elle aussi dans le programme des 340 km de routes à réhabiliter, dans le cadre du protocole d'accord portant sur l'aménagement routier gabonais

récentement annoncé et liant l'État gabonais à la société chinoise CRBC. "Il ne s'agit nullement de se substituer à l'État. Nous voulions simplement permettre aux usagers de circuler en toute quiétude. Ce tronçon constituait déjà notre principale préoccupation", a précisé le député. Dans leur ensemble, les usagers invités à réagir à cette initiative se sont dit satisfaits. Ils ont souhaité une action d'envergure du gouvernement pour réhabiliter toute la Nationale 1.

Conjoncture 1er trimestre 2017

Sucraf en demi-teinte



Photo : Innocent MBADOUA

La transformation du sucre a augmenté de 23,8% au premier trimestre 2017.

MSM

Libreville/Gabon

LA raffinerie de sucre a affiché des résultats contrastés au cours des trois premiers mois de 2017. En effet, sur le plan industriel, le volume total de sucre transformé a augmenté de 23,8% pour se situer à 3 306 tonnes, suite à la réhabilitation de la deuxième ligne de production.

En revanche, sur le plan commercial, les ventes ont baissé de 0,9% en raison de la faiblesse de la demande de sucre par les principaux clients (industries des boissons gazeuses), entraînant une baisse du chiffre d'affaires de 0,8%, pour un montant de près de 5 milliards de F.CFA.